

PLAN SEXENNAL

1982-1988

I.N.R.S.-Urbanisation
Avril 1982

P.S. A paraître dans le Plan sexennal de l'Institut national de
la recherche scientifique

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION
2. OBJECTIFS
3. PROGRAMME D'ACTION
 - 3.1 RECHERCHE
 - 3.1.1 Problématique générale
 - 3.1.2 Programme I : l'espace régional
 - 3.1.3 Programme II : l'espace urbain et métropolitain
 - 3.1.4 Programme III : l'espace micro-urbain
 - 3.2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES CHERCHEURS
 - 3.2.1 Certificat de recherche
 - 3.2.2 Maîtrise en analyse et en gestion urbaine
 - 3.2.3 Doctorat
 - 3.2.4 Coopération extérieure
 - 3.2.5 Colloque, séminaires
 - 3.3 SERVICES A LA COLLECTIVITE
 - 3.4 EVOLUTION ET POIDS RELATIF DES ACTIVITES PREVUES
4. RESSOURCES REQUISES

LE CENTRE I.N.R.S.-URBANISATION

1. INTRODUCTION

L'I.N.R.S.-Urbanisation occupe depuis sa fondation en 1970-1971 une place toute spéciale dans le domaine de la recherche urbaine et régionale au Québec; il se distingue notamment par sa formule. Suivant celle-ci, toutes les activités des professeurs-chercheurs du centre sont orientées primordialement vers la recherche et, de par la clause d'exclusivité de services, toutes les activités de recherche des professeurs-chercheurs sont canalisées par le centre. Cette formule a été jusqu'ici une garantie de constance dans la production et de concentration des énergies dans le domaine de la recherche. Aussi demeure-t-elle déterminante dans la conception du nouveau programme présenté ici.

Cependant, notre centre a, en plus d'une formule propre, un "style" correspondant aux compétences particulières de ses membres, au type de recherche qu'il a privilégié et au rôle qu'il a jusqu'ici exercé dans la collectivité québécoise. Ce "style" tient aux caractéristiques suivantes :

a) les chercheurs de l'I.N.R.S.-Urbanisation ont en grande majorité une formation et une expérience pluridisciplinaires touchant essentiellement aux sciences humaines : économie, sociologie, démographie, urbanisme, etc. et, d'autre part, la conception même des projets a le plus souvent reflété un souci d'interdisciplinarité; ces deux faits s'expliquent à la fois par les choix qui ont été faits au cours de l'histoire du centre et par la nature des besoins auxquels il cherche à répondre;

b) la recherche y a été traditionnellement financée majoritairement par des subventions de type académique et aussi, dans une bonne mesure, par des commandites; dans les deux cas, les sources de financement ont été très diversifiées et la différence de nature entre les subventions et les commandites (différence que, parfois, il devient difficile d'établir clairement) a donné lieu à une tension bénéfique entre les deux types de recherche;

c) contrairement aux professeurs des institutions universitaires d'enseignement québécoises, les professeurs-chercheurs de l'I.N.R.S. s'engagent à n'offrir leurs services qu'à travers l'I.N.R.S., ce qui a de nombreuses implications en termes d'organisation de la recherche et de concentration du travail;

d) la priorité a généralement été accordée à la recherche appliquée plutôt qu'à la recherche fondamentale bien qu'il faille ici apporter des nuances, certaines recherches méthodologiques ayant sous-tendu plusieurs recherches empiriques et ces dernières ayant généralement eu un caractère plus fondamental et original que celles qui sont habituellement confiées à des bureaux d'étude;

e) la recherche en équipe a largement été dominante bien que la recherche individuelle n'ait pas été négligée;

f) l'I.N.R.S.-Urbanisation a favorisé la collaboration avec des institutions et des chercheurs extérieurs dans le cadre de mandats précis, tout comme il a régulièrement accueilli des professeurs invités, des professeurs en congé sabbatique, des stagiaires, des associés de recherche et des fonctionnaires; inversement, à maintes occasions, des chercheurs du centre ont été mis à la disposition des organismes publics;

g) le centre a toujours accordé une place privilégiée à la formation de chercheurs; depuis sa création, 197 assistants de recherche et 63 stagiaires y ont reçu une réelle formation préparatoire à la recherche avec le concours et sous la supervision des chercheurs du centre; le centre a aussi permis aux fonctionnaires, aux professeurs et aux chercheurs de passage d'ajouter à leur expérience de la recherche; en outre, plus de trois cents étudiants universitaires et de nombreux étudiants de CEGEP ont, au cours de leur formation, été associés aux activités du centre; une dizaine d'étudiants ont fait leur thèse de doctorat au centre; 87 cours et séminaires ont été donnés par les professeurs du centre à l'extérieur; enfin, le centre de documentation est ouvert aux étudiants et au grand public depuis sa création;

h) dans la diffusion de ses travaux, le centre a cherché à atteindre un public initié mais aussi large que possible, tant par le biais de ses publications que par la participation de ses chercheurs à des colloques, des séminaires, etc.;

i) le centre a eu un souci de devancer les demandes d'études et de ne pas être exclusivement dépendant des besoins immédiatement ressentis par les bailleurs de fonds; sa préoccupation du long terme s'est aussi traduite par des recherches en prospective proprement dite et par d'autres recherches orientées vers le futur; à cause du contexte propre au centre, ces travaux se sont inscrits dans un rapport d'interaction entre les chercheurs et les décideurs.

On peut dire que ces grandes caractéristiques de l'action du centre seront préservées au cours du programme sexennal 1982-1988. Elles constituent globalement la spécificité de notre centre par rapport aux autres centres et départements oeuvrant au

Québec dans le domaine urbain et régional. C'est donc à la lumière de cette option fondamentale de continuité que le présent programme doit être lu, les nouvelles priorités qu'il contient ne modifiant pas vraiment l'orientation générale que le centre s'est donnée depuis sa création.

Au plan de la problématique, l'I.N.R.S.-Urbanisation a connu depuis sa fondation une évolution qui peut sommairement être décrite comme suit.

Au début de ses activités, l'I.N.R.S.-Urbanisation (qui portait alors le nom de Centre de recherches urbaines et régionales), s'est vu confier par l'Office de planification et de développement du Québec des mandats d'études régionales dans la grande région de Montréal. En même temps, le centre effectuait des recherches plus modestes mais très fructueuses sur l'évolution et les caractéristiques du centre-ville de Montréal, sur les problèmes de logement, sur les groupes sociaux de même que sur l'administration de la Communauté urbaine de Montréal. Dès les débuts du centre, il y a donc eu une tension et une complémentarité entre l'étude de la région et l'étude de la métropole.

Les différentes forces du centre, résultant des intérêts des chercheurs et résultant aussi des demandes extérieures, se sont réorganisées à l'occasion du deuxième plan quinquennal de 1975. Dans ce plan ont été définis cinq programmes principaux de recherche, dont quatre correspondent aux thèmes suivants : les études régionales, l'évolution de la forme urbaine, le logement, et les problèmes de politique et d'administration locales et régionales.

Dans chacun de ces programmes, des projets ont été réalisés dans le cadre de recherches libres ou grâce à des subventions ou à des commandites. En particulier, le programme sur le logement a

été presque entièrement financé par le Conseil canadien de recherche en sciences humaines sous la forme d'un projet de cinq ans sur les "nouveaux espaces résidentiels". Au niveau régional, l'étude des flux interrégionaux a pris beaucoup d'ampleur. Fait important à noter, les retombées des études faites durant le premier plan sur la forme urbaine et sur l'administration locale et régionale ont été très fortes durant le deuxième plan (publications, colloques, communications, cours), même si le nombre de recherches empiriques dans ces domaines a été relativement moins grand que dans les autres programmes.

C'est sans doute là une caractéristique du centre : le cumul des données et des résultats a pour effet d'assurer une continuité de la recherche, de l'analyse et surtout de la synthèse, qui permet de transcender les programmes concrets.

La recherche de l'interdisciplinarité qui a toujours caractérisé le centre constitue un défi constant. Certains ont pu noter, dans le passé, une certaine identification des économistes au domaine régional, alors que l'urbain revenait aux sociologues et aux politicologues. Il ne se serait agi là que d'une tendance puisque des études politiques et sociologiques ont porté sur le régional, de même que des études économiques sur l'espace urbain et sur le logement. On a tenté cependant de réduire au minimum cette tendance dans le présent plan, en faisant disparaître le quatrième programme du plan 1976-1981 et en intégrant la dimension politique à l'étude de chacun des niveaux de la réalité spatiale.

Enfin, pour mieux situer le plan sexennal 1982-1988 par rapport à l'évolution récente des activités et des ressources humaines du centre, nous présentons dans les tableaux 1 et 2 certaines statistiques sur les productions et les effectifs du centre de 1976-1977 à 1981-1982.

Evolution des activités de recherche

Catégorie	Année	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982 Prévu
1. PROJETS DE RECHERCHE Par programme :	I : Le développement économique spatialisé	6	4	6	6	9	9
	II : La structuration des espaces urbains	4	2	1	3	3	3
	III : Logement et habitat	6	7	6	6	10	10
	IV : Le fonctionnement municipal, l'organisation collective et l'aménagement urbain	3	2	1	1	2	-
	V : Théories, méthodes et instruments d'analyse urbaine et régionale	-	-	-	-	1	-
	TOTAL	19	17	14	16	25	22
Selon le financement :	-subv. ou institutionnel	9	7	7	11	11	11
	-commandité	10	10	7	5	14	11
Selon l'avancement :	-nouveaux projets	11	12	13	15	19	6
	-projets terminés	8	5	1	1	6	16
2. ENSEIGNEMENT	Etudiants accueillis	13	5	4	3	1	4
	-stagiaires	12	6	23	15	3	1
	-étudiants-chercheurs, cours et séminaires	22	27	18	14	14	25
	TOTAL	48	38	45	32	28	33
3. PUBLICATIONS, RAPPORTS ET COMMUNICATIONS	-comm. avec jury	4	3	3	5	4	8
	-comm. sans jury	8	10	8	8	14	10
	-public. avec jury	18	8	10	14	19	26
	-public. sans jury	11	14	7	11	12	12
	-rapp. de commandites	11	22	14	11	16	12
	-rapp. de subventions	4	2	1	4	1	8
TOTAL	56	59	43	53	66	76	

Tableau 2
Evolution des ressources humaines (personnes-années)

Catégorie	Année	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982 Prévu
Directeur		1	1	1	1	1	1
Professeurs ¹		10,25	9,7	10,9	11	10,5	12
Professeurs associés ²		2	2	-	-	-	-
Professeurs invités ²		1	1	2	3	2	-
Associés de recherche		-	-	-	-	-	1
Professionnels		7,5	7	8	12	7,25	7,5
Agents de recherche		5	5	5	8	8	7,5
Assistants de recherche		2,75	4	7,75	5,5	5,25	5
Stagiaires		5	4	-	3	1	4
Techniciens		4,25	5,5	4,5	5	5,5	4,5
Groupe de bureau		11	11	10	9,5	9	9
Aides techniques		8	8	7	4	7	2
TOTAL		54,75	55,2	54,2	59	54,5	52,5

1. A l'exclusion des professeurs détachés ou en perfectionnement.

2. Ne sont pas comptés dans le total.

2. OBJECTIFS

Les objectifs du centre au cours du plan sexennal seront les suivants :

1) poursuivre l'étude des phénomènes urbains et régionaux dans un contexte multidisciplinaire, mais plus spécifiquement, dans la nouvelle programmation, à partir des trois points de vue correspondant aux échelles spatiales :

- a) régionale;
- b) urbaine et métropolitaine;
- c) micro-urbaine;

2) répondre en priorité aux besoins du Québec en matière de recherche urbaine et régionale;

3) prévoir, dans la mesure du possible, les problèmes qui sont susceptibles de se poser au Québec au cours des années à venir dans le domaine urbain et régional et amorcer leur étude;

4) approfondir et développer, à partir des recherches déjà effectuées et des données accumulées, les théories et les méthodes de la recherche urbaine et régionale;

5) former des chercheurs par l'engagement d'assistants de recherche, l'accueil de stagiaires et d'étudiants, l'enseignement dans d'autres institutions, mais aussi, dans le cadre du nouveau plan, par la création d'un certificat de recherche et le lancement éventuel de programmes de second ou de troisième cycles ou la participation à de tels programmes;

6) assurer le rayonnement intellectuel du centre par la diffusion de ses publications, par l'organisation de colloques et de séminaires et par la participation à de telles activités à l'extérieur;

7) mettre le centre au service de la collectivité en répondant à certaines demandes venant de groupes extérieurs ou de divers ministères et en ouvrant ou en continuant d'ouvrir certains services du centre (comme la documentation et la cartographie) aux usagers de l'extérieur.

Les objectifs généraux du plan 1982-1988 ne se distinguent pas fondamentalement des objectifs du plan 1976-1981. Cependant, un nouvel accent sera mis :

- sur les activités de synthèse et les approfondissements théoriques, ainsi que sur l'analyse secondaire de données existantes;
- sur la multidisciplinarité, aucun des programmes du nouveau plan n'ayant un caractère disciplinaire;
- sur l'exploration de thèmes relativement nouveaux comme les nouvelles technologies, le vieillissement de la population, les styles de vie, etc.; ces choix découlent, entre autres, de l'approche "contextuelle" proposée dans le plan, approche qui insiste sur l'importance d'un renouvellement de l'analyse des problèmes urbains et régionaux;
- sur la formation de chercheurs (cf. projets de certificat, de maîtrise et de doctorat);
- sur les activités de rayonnement (colloques, séminaires, diffusion de publications dans les librairies, implication accrue du centre dans la publication de certaines revues, etc.); le centre se propose, au cours du nouveau plan, d'accentuer encore ses efforts traditionnels dans ce domaine et, en particulier, de développer son rôle comme carrefour de la recherche urbaine et régionale au Québec par l'échange de professeurs, etc.

3. PROGRAMME D'ACTION

Le centre I.N.R.S.-Urbanisation entend poursuivre et atteindre les objectifs précédents grâce à des activités de recherche, d'enseignement (ou de formation) et de services à la collectivité.

Les activités de recherche, d'enseignement et de services à la collectivité ont été arrêtées en fonction des critères suivants :

- a) l'originalité scientifique des activités et leur contribution au progrès des connaissances,
- b) leur pertinence eu égard aux priorités économiques, sociales et culturelles du Québec,
- c) la qualité des ressources disponibles et prévues en personnel, en enseignement et en documentation,
- d) leur capacité de générer des fonds extérieurs (subventions, commandites),
- e) l'intérêt scientifique manifesté par les chercheurs du centre,
- f) les avantages comparés du centre dans le domaine de la recherche urbaine et régionale.

3.1 RECHERCHE

Au plan de la recherche, ce plan sexennal est guidé par un souci de synthèse et de structuration des acquis, ainsi que par un désir d'approfondissement de l'analyse, de raffinement des méthodologies et de réflexion théorique. Le centre a accumulé au

cours des dernières années une somme considérable de données qu'il s'agit maintenant d'exploiter au maximum tant du point de vue empirique que du point de vue théorique. Ceci conduira vraisemblablement certains chercheurs à envisager la rédaction, au cours de la période du plan, d'ouvrages de synthèse et, notamment, de manuels.

Trois des cinq programmes du plan 1976-1981 faisaient explicitement référence à des échelles spatiales différentes (le régional et l'interrégional, l'urbain et le métropolitain, et enfin le micro-urbain). Le plan sexennal 1982-1988 restructure l'ensemble du domaine de recherche de l'I.N.R.S.-Urbanisation autour de ces trois échelles qui donneront lieu aux trois programmes du plan. Avant de présenter ceux-ci, il convient de noter qu'ils reposent sur une problématique commune, que nous décrivons sommairement ici.

3.1.1 Problématique générale

En 1970, N.H. Lithwick concluait son analyse des problèmes urbains au Canada en écrivant :

Jamais on n'a convenablement diagnostiqué les problèmes urbains et c'est de là que vient la plus grande difficulté. On s'entend mal quant à leur étendue, leur impact et avant tout leurs causes.

Il aurait pu ajouter, a fortiori, que rarement aussi les avait-on correctement prévus. Depuis 1976, date du précédent plan quinquennal et date du rapport Castonguay sur l'urbanisation au Québec, la problématique prévalant chez les analystes québécois du phénomène urbain a, en effet, profondément évolué. Par exemple, en 1976, le rapport Castonguay répondait de façon négative à

la question de savoir si le logement était devenu inabordable en soulignant que, de 1961 à 1971, "le revenu médian des familles et des personnes seules (avait) crû d'environ 90 %," alors qu'au cours de la même période "les coûts du logement (avaient) augmenté d'environ 75 %". Il faisait aussi remarquer que de 1971 à 1974, le logement avait tendu à absorber une part de moins en moins grande du revenu des citoyens. Aujourd'hui, ces tendances ont gravement été compromises, alors que d'autres se sont affirmées, qui n'avaient pas été prévues (par exemple, l'accroissement du dynamisme de certaines régions non métropolitaines du Québec).

Que des tendances dites "lourdes" aient pu être remises en question au cours des cinq dernières années indique l'urgence de resituer la problématique urbaine et régionale québécoise dans un contexte plus large comprenant une plus grande gamme de futurs possibles et un plus petit nombre de tendances "lourdes". Aussi le présent plan a-t-il privilégié un découpage du champ de l'analyse urbaine et régionale qui correspond à la distinction entre les échelles spatiales plutôt qu'à l'identification de problèmes particuliers. Cependant, la problématique associée à chacune des échelles spatiales retenues demeurera tributaire de la vision que nous pouvons avoir aujourd'hui de l'évolution prévisible de nos villes et de nos régions.

Cette vision découle de l'observation d'un certain nombre de phénomènes plus ou moins récents qui auront, au cours des prochaines années, des répercussions tant aux niveaux interrégional, régional, métropolitain et urbain qu'au niveau micro-urbain. Nous faisons allusion aux phénomènes suivants.

1) La croissance ralentie ou même négative de certaines économies

Les pays avancés ne pourront atteindre durablement un taux de croissance de leur PIB réel aussi élevé que celui qui a prévalu dans les années 1950 et 1960 (environ 5 % par an). Selon une étude approfondie de l'O.C.D.E., quatre grandes contraintes macro-économiques rendent improbable cet objectif dans les économies avancées au cours des 20 prochaines années : les déséquilibres grandissants de la balance des paiements dans plusieurs de ces pays, l'insuffisance chronique de l'investissement privé, les phénomènes inflationnistes persistants et les difficultés de la transition vers une économie à rareté d'énergie.

La croissance économique plus lente des pays avancés accentuera la probabilité de conflits sociaux, portant sur la répartition des revenus et des richesses entre pays, entre classes sociales, entre régions, entre urbains et ruraux, entre groupes d'âge et entre les diverses catégories d'agents économiques. Ces conflits se traduiront par une concurrence accrue au niveau de l'utilisation de l'espace tant intra-urbain que régional.

Le contexte de croissance ralentie qui affectera aussi bien le Canada et le Québec que les autres pays avancés accroîtra forcément la compétition que se font les régions canadiennes et québécoises sur le marché intérieur, du point de vue des biens et des services. Pour survivre, les industries et les firmes devront accroître leur productivité, innover, anticiper et occuper rapidement les nouveaux créneaux. Elles se feront aussi une concurrence de plus en plus vive pour l'attraction des capitaux directs, étrangers ou non. Ce contexte de croissance ralentie se traduira, dans certaines zones et régions, par des poches de chômage fort élevé; les migrations interrégionales de la population risquent

donc d'augmenter. En outre, l'importance croissante du "capital humain" comme input de production entraînera un processus de relocalisation des activités économiques en vertu duquel celles-ci seront de plus en plus déterminées par la localisation du capital humain.

2) La faible croissance démographique et le vieillissement de la population

La gestion des économies nationales deviendra d'autant plus complexe que sur ce phénomène de croissance ralentie vient se greffer celui d'une faible croissance démographique, marquée par un vieillissement accéléré de la population des pays avancés. Ces phénomènes se traduisent par un ralentissement des processus d'urbanisation de ces pays, ainsi que par une modification profonde des ménages et de leurs besoins en logements et en services publics.

3) L'inflation

La hausse des coûts de l'énergie et de certaines matières premières, ainsi que l'inflation généralisée qui l'accompagne, jointe à la stagnation relative de la production, aura de nombreux effets. Elle pourra faire augmenter la proportion des revenus des ménages allouée aux biens de première nécessité (nourriture, logement, transport, etc.), conduire plusieurs catégories de revenus à substituer des biens et services moins chers à leurs équivalents plus chers, inciter d'autres catégories de revenus à investir dans des valeurs-refuges (immobilier, etc.), aviver la concurrence entre les entreprises et entre les régions, amener une modification des modes de vie (le mode de vie associé à la maison unifamiliale de banlieue pouvant être remis en

question) et provoquer une exacerbation des tensions entre les groupes socio-politiques (la baisse du revenu réel s'accompagnant de transferts de revenus entre les individus). L'ensemble du secteur immobilier sera grandement affecté par le haut niveau des taux hypothécaires tout comme les secteurs productifs devront s'ajuster à des taux d'intérêt élevés.

4) L'interdépendance économique

L'interdépendance économique se renforcera au niveau mondial. D'une part, les pays industriels ont besoin d'avoir accès à de vastes marchés pour bénéficier des économies d'échelle dans la production d'un grand nombre de biens. C'est pourquoi, par l'intermédiaire du GATT, les barrières tarifaires et non tarifaires sont graduellement réduites; c'est pourquoi aussi la Communauté économique européenne connaît un si grand développement. D'autre part, les pays en voie d'industrialisation réclament avec insistance l'accès aux marchés européens et nord-américains, de loin les plus rentables pour leurs produits manufacturés. C'est déjà le cas de pays comme la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hong-Kong et le Brésil.

L'accroissement de l'interdépendance économique signifie bien sûr des perspectives de marché intéressantes pour plusieurs secteurs et entreprises des pays avancés; mais ce phénomène signifie aussi, en corollaire, une concurrence internationale beaucoup plus vive sur les marchés intérieurs et extérieurs, avec toutes les incertitudes et les risques qui s'ensuivent pour les industries, les firmes, les régions et les travailleurs, tout particulièrement dans les pays avancés à salaire élevé.

Par ailleurs, l'ouverture plus grande du marché canadien aux produits des pays avancés et des pays en voie d'industrialisation posera de sérieux défis aux industries et aux firmes; les PME, en particulier, seront dans une situation à la fois de hauts risques et de grandes possibilités. Une situation de hauts risques, puisque tant pour les produits à technologie de pointe que pour les biens à forte intensité de travail, les entreprises québécoises et surtout les PME se verront menacées dans leur position. Mais un contexte aussi de grandes possibilités car pour les firmes qui sauront innover et acquérir une capacité exportatrice, les marchés extérieurs, tout particulièrement ceux des pays en voie de développement, dont la demande potentielle est énorme, offriront des possibilités fort intéressantes.

L'espace canadien sera lui aussi marqué par de profonds bouleversements, qui auront un impact considérable sur le développement des régions québécoises : déplacement vers l'ouest de l'activité économique (consolidation du pôle albertain) en même temps que de la population, avec tout ce que ceci implique au point de vue politique. Ces macro-phénomènes auront évidemment des impacts importants au niveau des villes québécoises développées. Les conséquences politiques de telles évolutions ne sauraient être que considérables.

5) Le nouveau contexte juridico-administratif

Au cours des dernières années, des réformes importantes ont eu lieu dans le domaine urbain et régional au Québec. La réforme de la fiscalité municipale, la loi 125 sur l'aménagement du territoire et la création des municipalités régionales de comté, le zonage agricole, le programme de réhabilitation des quartiers, la réglementation en matière d'environnement et l'extension de

nouveaux modes de propriété (copropriété divise et indivise) se sont ajoutés à des réformes moins récentes comme la création des communautés urbaines, les programmes de rénovation et le contrôle des loyers. L'ensemble de ces législations et réglementations modifie profondément le jeu des acteurs privés et publics sur la scène urbaine et régionale. Ces réformes jointes à certaines nouvelles politiques de transport peuvent avoir un effet déterminant sur l'étalement urbain, sur les phénomènes de spéculation, sur la réhabilitation des centres-villes, sur la contre-urbanisation, sur la qualité de l'environnement, sur la préservation du patrimoine et sur les interactions entre les groupes socio-politiques.

Ce nouveau cadre juridico-administratif sera lui-même soumis à de fortes pressions dans les années qui viennent, au cours desquelles le conservatisme fiscal et certaines tendances à la limitation de l'intervention étatique pourront le remettre en question. Par ailleurs, certains problèmes pourront être posés par l'instauration d'une plus grande décentralisation. Il s'agira alors plus que jamais de donner une priorité accrue à l'évaluation des politiques à partir de critères tant sociaux, politiques et environnementaux qu'économiques.

6) L'évolution de la composition sociale des milieux

Dans le Québec à faible croissance de demain, l'évolution des groupes ethniques, sociaux et économiques et des groupes d'âge est sans doute destinée à retenir de plus en plus l'attention. La montée progressive des francophones, le vieillissement de la population, l'accentuation prévisible des débats autour du thème de l'appropriation de l'espace et de la restructuration des quartiers conduiront à analyser de façon plus qualitative les

phénomènes sociaux. La composition sociale des quartiers prendra une importance particulière si les phénomènes de réanimation du centre-ville et de reconquête des vieux quartiers par les classes aisées se confirment.

7) Technologie des communications

La crise du pétrole et les progrès exceptionnels de la télématique modifient radicalement certains paramètres de l'équation qui a relié les communications et le développement urbain depuis la dernière guerre. Quels en seront les effets en termes de concentration et de déconcentration, de mode de vie, de relation entre le lieu de résidence et le lieu de travail, et de relations sociales ? Cette question demeure au coeur de l'étude des phénomènes urbains et régionaux, ainsi que de toute politique de transport en commun, de transport privé, de télécommunications et d'aménagement.

8) La promotion de valeurs nouvelles dans l'organisation de la société

La remise en cause de l'idéologie du progrès et de la croissance illimitée est marquée par la montée de l'audience des organisations vouées à la promotion de valeurs nouvelles. Bien qu'encore marginales, ces organisations ne sont pas sans influence sur les politiques et les services de l'Etat à tous les paliers. Nous pensons ici, entre autres, aux préoccupations écologiques de diverses natures qui posent des contraintes nouvelles en ce qui a trait plus particulièrement au développement économique, à la planification et à l'aménagement du territoire. La quête d'une meilleure qualité de vie dans les régions comme en ville se traduit dans des préoccupations nouvelles telles que la

protection de l'environnement, la lutte aux pollutions, la recherche de sources "alternatives" d'énergie, le retour à une économie aux dimensions plus humaines ("Small is beautiful"), l'opposition au gaspillage... Par ailleurs, l'organisation et la nature des services publics et l'ensemble des politiques sociales devront être tributaires des impératifs mis de l'avant à l'occasion des années internationales de la femme, de l'enfant ou de l'handicapé, qui ont marqué la dernière décennie.

Le présent plan sexennal s'inscrit dans un contexte de remise en question, d'interrogations, d'incertitude et de révision des idées admises. Il propose d'aborder les phénomènes avec un minimum d'idées préconçues et en mettant l'accent sur les acteurs et sur leurs interrelations politiques, sociales et économiques à trois niveaux correspondant à trois échelles spatiales : l'échelle régionale et interrégionale (programme I), l'échelle urbaine et métropolitaine (programme II) et l'échelle micro-urbaine (programme III).

3.1.2 Programme I : l'espace régional

La problématique qui vient d'être esquissée a plusieurs incidences en termes de recherches régionales.

- Sous-programme 1 : les flux interrégionaux de biens, de services et de population

Au Québec, nous sommes encore peu équipés, au plan régional, pour bien comprendre et maîtriser cette nouvelle situation, du point de vue statistique et analytique. La comptabilité régionale est tout à fait déficiente. Il existe très peu de données sur les échanges de biens et de services d'une région avec les autres régions québécoises et canadiennes et avec le reste du monde; sur

les mouvements de capitaux, l'ignorance est encore plus grande. L'I.N.R.S.-Urbanisation devra donc poursuivre les travaux sur les flux interrégionaux de biens et de services qu'il a amorcés au cours du précédent programme quinquennal et qui représentent les premières études québécoises d'envergure sur ces échanges.

Les activités de gestion concentrées à Montréal sont l'une des facettes de ce problème : les sièges sociaux, les bureaux de gestion régionaux, les fonctions partielles de siège social qui sont localisées à Montréal forment une part importante de ce qu'on appelle le tertiaire moteur et exportateur; la métropole doit renforcer ce secteur en butte à la très vive concurrence de celui des autres grandes villes canadiennes. La connaissance de ce type d'activités reste encore très fragmentaire et l'I.N.R.S.-Urbanisation verra à continuer à apporter une contribution originale à l'analyse des activités de gestion. De même, notre centre a acquis une compétence reconnue dans l'analyse des migrations interrégionales au Québec et au Canada : ces études devront être poursuivies au cours du nouveau programme de recherche. Leur intérêt est d'ailleurs d'autant plus grand que, par suite de la chute très rapide du taux de fécondité (et de l'immigration internationale), les migrations interrégionales et interprovinciales deviennent une composante majeure de l'évolution démographique régionale.

A titre d'exemple, les projets de recherche suivants pourraient faire partie de ce sous-programme :

- étude des flux de biens et de services entre les villes péri-métropolitaines de la région de Montréal et le reste du Québec; une telle étude constituerait une suite logique des travaux déjà effectués dans ce domaine par l'I.N.R.S.-Urbanisation;

- étude des flux de biens et de services entre la région de Montréal et le reste du Québec; cette étude couronnerait les études régionales de flux déjà entreprises dans l'Outaouais, les Cantons de l'Est, l'Est du Québec, etc;
- préparation d'hypothèses d'évolution des migrations pour la préparation d'un modèle de projection démographique pour les 24 régions métropolitaines du Canada; ce projet est déjà amorcé et il implique une collaboration avec Statistique Canada.
- Sous-programme 2 : les avantages comparatifs régionaux

Dans le contexte économique qui prévaudra, les régions québécoises devront baser leur restructuration industrielle et axer leur reconversion économique sur leurs avantages comparatifs; pour certaines, ce sont leurs ressources naturelles, pour d'autres le dynamisme de leurs PME et de leur entrepreneurship local, pour quelques-unes ce sera leur capacité d'exportation du tertiaire, etc. Ces avantages comparatifs régionaux n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies au Québec, et surtout pas en fonction du nouvel environnement confrontant les régions. Notre centre apportera sa contribution à l'analyse des avantages comparatifs régionaux et des mesures pouvant les renforcer, celles-ci débouchant nécessairement sur des scénarios de restructuration et de reconversion à moyen terme. Ces études exigeront notamment des analyses poussées sur les facteurs de localisation et de relocalisation des activités secondaires et tertiaires et sur la situation relative des régions québécoises à cet égard.

On pourra retrouver dans ce sous-programme des projets de recherche portant sur des régions particulières du Québec, du reste du Canada et même de certains autres pays. La région de Montréal retiendra particulièrement l'attention des chercheurs surtout dans le domaine du tertiaire moteur.

- Sous-programme 3 : démographie et économie spatiale

Il est un type d'analyse qu'il importera de ne pas négliger. Il s'agit de la mise au point d'un cadre théorique qui fasse la synthèse entre les théories de la localisation et du commerce interrégional, d'une part, et les théories de la croissance, d'autre part. Il nous faudra donc mettre l'accent sur les processus d'évolution, sur la nécessité d'adapter les théories de la localisation et des migrations aux conditions socio-économiques changeantes. Cet investissement dans des théories dynamiques pourrait se manifester particulièrement dans le domaine des interrelations entre les phénomènes démographiques et économiques, et devrait aller de pair avec un investissement dans le domaine méthodologique, car si, en matière régionale, la théorie est souvent déficiente, l'outil l'est tout autant.

Plusieurs projets de recherche individuels ou subventionnables et plusieurs publications pourront s'inscrire dans ce sous-programme. Ces projets et ces publications pourraient toucher :

- les méthodes de projection des migrations à partir d'une rationalité économique;
- les modèles démo-économiques intégrant le concept d'interaction spatiale.

- Sous-programme 4 : pouvoir et politiques régionales

Tout comme au cours du plan précédent, la dimension politique devra continuer à être analysée. En effet, bien qu'elles deviennent de plus en plus ouvertes sur le monde extérieur, les régions québécoises ne vivent pas dans un système de libre échange pur. Les gouvernements fédéral et provincial appliquent des politiques explicites de développement régional; en outre, la plupart de leurs actions, qu'il s'agisse de la politique économique générale, de la politique sociale ou de celle qui a trait aux services et aux infrastructures publiques, par exemple, ont de fortes incidences sur le développement relatif des régions. C'est pourquoi notre centre a acquis une compétence dans l'étude de l'impact régional des politiques gouvernementales; ce type d'études devra garder une priorité dans le nouveau programme de recherche car chacune des régions canadiennes et québécoises luttera pour infléchir en sa faveur les décisions du secteur public, dans un jeu qui est souvent à somme nulle au plan interrégional.

En outre, la conscience régionale au Québec s'est beaucoup développée au cours des 20 dernières années. La population des régions est de plus en plus informée des enjeux et des mécanismes économiques; elle exige des services et des politiques précises de la part tant des gouvernements locaux que de ceux du Québec et du Canada. Des structures de consultation, de participation et de pression se sont multipliées au niveau régional. En d'autres mots, les régions québécoises récuse le laisser-faire économique et le fatalisme : elles expriment, chacune, "des préférences régionales de structure" face aux défis du monde extérieur et revendiquent auprès des gouvernements des stratégies de plus en plus précises pour sauvegarder ou réaliser ces préférences de structures.

Il convient donc de continuer à analyser le fonctionnement des organismes que s'est donnés la population des régions québécoises, leur mode d'interaction avec l'Etat et avec les organismes des autres régions, et les préférences structurelles qu'ils font valoir. Il faudra voir jusqu'à quel point ces organismes sont conscients des nouveaux défis posés par l'évolution du contexte international et canadien.

On retrouvera, par exemple, dans ce sous-programme des projets portant :

- sur l'étude de la décentralisation administrative à la lumière de la création des municipalités régionales de comté; un tel projet est susceptible d'intéresser particulièrement l'Union des municipalités du Québec;
- sur l'action des groupes de pression au niveau régional; il s'agit là d'un projet de longue haleine;
- sur l'étude des stimulants politiques et socio-institutionnels du dynamisme économique local au moyen d'une comparaison de quelques villes centrales du nord-est américain.

3.1.3 Programme II : l'espace urbain et métropolitain

S'il est possible que certaines des tendances nouvelles identifiées ne constituent que de simples reflets d'une conjoncture passagère, il n'en demeure pas moins que plusieurs d'entre elles semblent devoir se confirmer. Il est important, dans une perspective urbaine et métropolitaine, d'observer et même d'anticiper l'évolution de ces tendances, ceci tant à cause de leur intérêt intrinsèque qu'à cause de leurs répercussions possibles ou probables sur la structure et sur le processus même de structuration du système urbain.

- Sous-programme 1 : distribution des activités et des groupes sociaux dans l'espace urbain

Ainsi, les phénomènes observés pourraient conduire à une redistribution des activités dans l'espace urbain, à cause de leur impact différencié sur les facteurs de localisation propres aux divers secteurs d'activité : bureaux, industrie, commerce, résidentiel. Les possibilités nouvelles dans le domaine des télécommunications et du traitement de l'information permettent, par exemple, d'envisager certaines formes de décentralisation des activités de bureau tout autant que de l'habitation ou de la production industrielle, et cela même en dehors des agglomérations urbaines et métropolitaines. Toutefois, des tendances économiques, telles que la recherche d'une minimisation des coûts du transport individuel et l'extension de certains types de transport en commun (sur rail notamment), peuvent inciter à une densification et à un resserrement de l'espace urbain. De même, certains facteurs culturels ou socio-politiques (persistance des modèles hiérarchiques et autoritaires d'organisation du travail, valeur symbolique attachée par les agents économiques à une localisation centrale, souci nouveau en faveur de la préservation de l'environnement naturel et du patrimoine bâti, stratégie fiscale des municipalités, etc.) sont susceptibles de favoriser ou de freiner l'éventuelle redistribution spatiale des activités rendue possible par les développements technologiques.

Quelles que soient les tendances qui domineront, deux questions centrales devront retenir notre attention. La première consiste à se demander quel est, devant les tendances démographiques, technologiques et économiques en présence, l'impact spécifique des facteurs institutionnels et culturels.

La seconde vise à examiner l'évolution des inégalités sociales en rapport avec la redistribution des activités, c'est-à-dire l'accès différentiel des groupes sociaux aux lieux de travail, aux services et aux agréments de la vie urbaine, de même que la répartition entre groupes des coûts du logement et de l'urbanisation.

Dans ce sous-programme, pourront s'inscrire des projets portant :

- sur la géographie sociale des villes canadiennes (étudiées à partir d'analyses factorielles et d'autres méthodes statistiques); une telle étude a déjà été effectuée et devrait être mise à jour;
 - étude des implications du vieillissement sur la demande spatiale de services collectifs; ce thème suscite l'intérêt de plusieurs chercheurs du centre.
- Sous-programme 2 : économie foncière

Il ne faut pas manquer de souligner ici qu'à toute redistribution des activités correspondra une redistribution des ressources économiques dans l'espace. La demande pour certaines parties de l'espace urbain s'accroissant aux dépens de d'autres, il faut entrevoir, en particulier, une transformation du marché foncier qui conduira à la recherche d'un nouvel équilibre entre les secteurs. Cette transformation aura aussi un impact sur les sources de financement des services collectifs. D'ores et déjà, il apparaît que la nouvelle conjoncture métropolitaine est susceptible d'entraîner une hausse, sinon une flambée des prix fonciers au sein des agglomérations métropolitaines, phénomène que nos

recherches actuelles ont commencé à mettre en évidence. La poursuite des recherches sur le marché foncier et sur la concentration de la propriété paraît donc indispensable.

Deux projets s'inscrivent particulièrement bien à l'intérieur de ce sous-programme, à savoir :

- l'étude de l'impact foncier du zonage agricole; le temps est en effet venu de lancer une telle étude;
- l'étude de l'impact foncier de la loi 125; ce thème deviendra particulièrement pertinent vers 1985-1986.

- Sous-programme 3 : gestion socio-politique de l'espace urbain

Il en est de même des recherches sur la gestion socio-politique de l'espace urbain, et notamment sur les politiques d'aménagement adoptées par les différents niveaux de gouvernement et sur les structures mises en place. Une attention particulière sera accordée, dans cette perspective, à l'émergence de véritables projets urbanistiques dans la ville centrale et dans certaines banlieues et, en corollaire, à la transformation des attitudes à l'égard de l'intervention publique dans les domaines fonciers et immobiliers (avec les sociétés municipales d'habitation, par exemple), bref à la mutation d'une stratégie fiscale en stratégie de développement urbanistique. Ces phénomènes, il va sans dire, posent de manière nouvelle toute la question de la décentralisation et des relations centre-périphérie.

A l'intérieur de ce sous-programme, pourra s'inscrire un projet portant sur l'étude du processus d'élaboration des schémas d'aménagement en relation avec les structures politiques. Ce thème suscite déjà l'intérêt de certains chercheurs.

3.1.4 Programme III : l'espace micro-urbain

La spécificité du troisième programme est d'examiner les répercussions des restructurations urbaines liées aux tendances nouvelles évoquées - croissance ralentie, inflation persistante, vieillissement de la population, etc. - au niveau du milieu de vie, de l'environnement immédiat. Ainsi l'I.N.R.S.-Urbanisation continuera d'accorder une attention prioritaire au domaine du logement et de l'environnement résidentiel, particulièrement aux thèmes de l'accessibilité au logement et de la diversification des solutions d'habitat.

- Sous-programme 1 : adaptation et innovation sur le plan résidentiel

Nous serons amenés, entre autres, dans cette perspective, à mettre en évidence des phénomènes peut-être marginaux mais indicateurs des réponses futures aux défis posés par les tendances nouvelles qui affectent l'ensemble de la société. L'accent sera mis sur les innovations et sur les adaptations ou ajustements de la part des ménages et des différents agents économiques, publics et privés, qui interviennent dans la "production" du milieu de vie et plus particulièrement dans le fonctionnement du marché immobilier. Le développement des modes d'occupation "alternatifs" (copropriété, coopérative, et plus généralement tout le secteur du logement sans but lucratif, dont les projets pour clientèles particulières : personnes âgées, etc.), l'adoption de solutions nouvelles sur le plan physique ou architectural (formes d'habitat plus dense, bâtiments à faible consommation d'énergie; mise en commun d'équipements dont éventuellement les systèmes de distribution de la chaleur, etc.), la revalorisation des solutions traditionnelles comme le duplex ou le triplex ou le recyclage de bâtiments (privés, publics) ou de quartiers entiers, les

ajustements à la baisse pure et simple dans la qualité de la production ou le niveau de consommation ou les aspirations (diminution de la taille, du confort ou de l'entretien des habitations, multiplication des ménages multifamiliaux, etc.) sont autant d'exemples de sujets sur lesquels nous pourrions entreprendre ou poursuivre des recherches.

Ces recherches se situeront dans le cadre des théories de la diffusion des innovations et prendront en considération les aspects technologiques, économiques, réglementaires et socio-culturels (rôle des formateurs d'opinions; variations selon le groupe ethnique ou linguistique, la classe sociale, les groupes d'âge...).

Les projets regroupés dans ce sous-programme pourront avoir trait à :

- l'étude des "plex" (duplex, triplex, etc.) comme forme d'habitat; cette étude est d'ailleurs déjà amorcée;
- l'étude de l'impact de l'évolution de la composition sociale des milieux sur la demande de logements; il s'agit ici d'une suite logique du projet, terminé en 1982, sur les nouveaux espaces résidentiels;
- l'étude de l'impact des innovations (télématique...) sur le développement résidentiel : ce thème correspondrait à un nouvel axe de recherche au centre.

- Sous-programme 2 : appropriation et désappropriation des milieux de vie

D'autre part, si l'accent est mis sur l'adoption de solutions nouvelles, l'appropriation par certains de leur habitat ou du milieu de vie, il est clair, dans un contexte de croissance nulle, que d'autres groupes subiront des pertes et vivront des situations de désappropriation et de marginalisation. Les recherches se situeront donc aussi dans une problématique de concurrence et de conflit entre groupes sociaux : entre jeunes et vieux, entre propriétaires et locataires (en particulier les jeunes ménages, pour qui l'accession à la propriété est de plus en plus difficile), entre anciens occupants des quartiers centraux et nouveaux arrivants plus aisés ou d'une autre appartenance ethnique, qui entraînent dans leur sillage toute une transformation du milieu (écoles, commerces, demande de services publics, etc.).

A cet égard, le rôle des institutions et des organismes grâce auxquels peut s'exercer le contrôle des citoyens sur leur habitat - coopératives de consommation ou de services, regroupements de personnes âgées, associations de locataires, conseils de quartiers éventuels, etc. - revêt une importance particulière pour l'analyse. Nous avons acquis dans ces champs des connaissances que nous entendons bien continuer à approfondir.

L'un des projets qui pourraient se retrouver dans ce sous-programme porte sur l'étude des formes de tenure (copropriété divisée, indivise,...) en termes du pouvoir de contrôle des citoyens sur leur habitat. Ici aussi certaines études effectuées dans le passé au centre serviront de point de départ à de nouvelles recherches.

3.2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES CHERCHEURS

L'I.N.R.S.-Urbanisation a toujours accordé une attention particulière à la formation de chercheurs en engageant des assistants de recherche, en accueillant des stagiaires et des professeurs visiteurs, et en intégrant des fonctionnaires dans certaines équipes de recherche; ses professeurs enseignent également dans d'autres institutions. Depuis sa fondation, le centre a accueilli 197 assistants de recherche, 63 stagiaires, 2 professeurs en congé sabbatique, et une vingtaine de fonctionnaires. Au cours de la période 1982-1988, un accent particulier sera mis sur cet aspect de nos activités, afin que les efforts des professeurs du centre dans ce domaine soient de plus en plus concentrés dans des programmes où le centre est impliqué institutionnellement, à titre de responsable ou de participant.

3.2.1 Certificat de recherche

La possibilité sera considérée d'accorder des certificats de recherche aux jeunes chercheurs qui auront travaillé sous la supervision des professeurs du centre pendant une certaine période. Cette formule permettrait à ces chercheurs de faire reconnaître officiellement la pertinence et la qualité de la formation reçue dans le cadre de l'I.N.R.S. De plus, en engageant directement la crédibilité scientifique de notre centre, une telle formule nous conduirait à structurer et à systématiser l'encadrement scientifique des jeunes chercheurs en organisant des séminaires et en soumettant le travail des personnes inscrites au certificat à un processus systématique d'évaluation. Toutes les implications d'un tel programme devront être pesées avant qu'une décision soit prise à cet égard.

3.2.2 Maîtrise en analyse et en gestion urbaines

Les démarches qui ont été entreprises depuis 1976 et même avant concernant la mise sur pied d'une maîtrise en analyse et en gestion urbaines seront poursuivies en collaboration avec le Département d'études urbaines de l'UQAM et l'Ecole nationale d'administration publique. Dans sa nouvelle version, cette maîtrise constituerait un programme conjoint impliquant chacune des trois institutions et mettant exclusivement l'accent sur la formation d'étudiants ayant déjà une expérience de la gestion urbaine. Notons que, dans ce programme, la contribution de l'I.N.R.S.-Urbanisation se situerait essentiellement au niveau de l'analyse urbaine. Grâce à ce programme, le centre serait pour la première fois officiellement impliqué en tant qu'institution au niveau du second cycle.

Signalons que le centre participe actuellement, par l'intermédiaire de ses professeurs qui y enseignent, au programme de maîtrise en gestion des petites et moyennes dimensions de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce programme a d'ailleurs été élaboré avec le concours du centre.

3.2.3 Doctorat

Parallèlement au projet de maîtrise, le centre entend examiner les possibilités de s'impliquer dans un programme de doctorat. Cette implication pourra prendre la forme de la mise sur pied par le centre d'un doctorat de recherche (exigeant peu de cours mais un effort exceptionnel dans le domaine de la recherche), de la participation à un programme conjoint de doctorat ou d'un autre mode institutionnel de participation à un doctorat scientifique dans le domaine urbain et régional.

3.2.4 Coopération extérieure

Depuis sa création, l'I.N.R.S.-Urbanisation a accordé une place toute spéciale à la coopération avec les chercheurs et les institutions de recherche de l'extérieur, tant étrangers que québécois. Le plan sexennal propose un renforcement de cette coopération par le biais :

1) du lancement d'une maîtrise conjointe en analyse et en gestion urbaines par l'UQAM, l'ENAP et l'I.N.R.S.-Urbanisation (la possibilité d'une participation conjointe à un éventuel doctorat devant être aussi examinée);

2) de la participation des professeurs du centre à l'enseignement de deuxième et troisième cycles dispensé dans diverses universités québécoises (Université du Québec à Trois-Rivières, à Montréal et à Chicoutimi, Université de Montréal, Université Laval, Université McGill, Ecole nationale d'administration publique);

3) de l'accueil de stagiaires et d'étudiants des universités québécoises;

4) de l'accueil de professeurs en sabbatique et, éventuellement, d'échanges de professeurs entre le centre et les universités québécoises (une telle possibilité a été envisagée et elle semble parfaitement réalisable);

5) de la poursuite des échanges franco-québécois : ces derniers ont déjà permis d'amorcer une collaboration entre le centre, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, et les Universités de Créteil, de Grenoble et d'Aix;

6) de la poursuite des échanges qui ont eu lieu entre le centre et l'International Institute for Applied Systems Analysis (à Vienne), l'Université de Louvain, l'Académie des sciences de Pologne, l'Université de Pise, ainsi que de nombreuses universités canadiennes et américaines;

7) d'une consolidation et d'un renforcement de la participation du centre à la publication de la *Revue canadienne des sciences régionales* (dont le centre est co-éditeur avec l'Université de Dalhousie) et de la revue *Actualité immobilière* (de l'Université du Québec à Montréal).

3.2.5 Colloques, séminaires

Au cours de la période du plan sexennal, comme par le passé, le centre se propose d'organiser des séminaires ouverts au public au rythme d'environ dix par année, de même que des colloques annuels sur des thèmes d'intérêt public étudiés par les chercheurs du centre.

3.3 SERVICES A LA COLLECTIVITE

Pour une institution de recherche, le concept de "services à la collectivité" peut recouvrir à divers degrés plusieurs activités. Les suivantes peuvent être regroupées sous ce titre :

1) la diffusion des travaux du centre à un public aussi large que possible; le centre verra à ce que ses collections "Etudes et documents" et "Rapports de recherche" soient distribués à certains libraires; de plus, une entente sera envisagée avec les Presses de l'Université du Québec concernant une collection PUQ-I.N.R.S.-Urbanisation;

2) l'ouverture de notre centre de documentation aux étudiants et aux chercheurs de l'extérieur, ainsi qu'au public en général; on tentera dorénavant d'assurer l'ouverture du centre de documentation toute la journée (de 9 h à 17 h) pendant les sessions d'automne et d'hiver;

3) la participation des chercheurs du centre à des organismes externes (comités consultatifs des ministères, comités organisateurs de colloques, jurys de revues, comités du Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche, associations scientifiques et professionnelles, conseils d'administration, Union des municipalités, etc.) et, tout particulièrement, aux activités d'organismes populaires (comités de citoyens, etc.);

4) la mise de certains chercheurs à la disposition d'organismes publics (dans le passé, certains d'entre eux ont été prêtés à l'Office de planification et de développement du Québec, aux ministères de l'Immigration, des Loisirs et des Affaires intergouvernementales du Québec);

5) l'implication des chercheurs, à titre personnel, dans les débats publics.

3.4 EVOLUTION ET POIDS RELATIF DES ACTIVITES PREVUES

Le tableau 3 présente de façon simplifiée le déroulement des diverses activités décrites précédemment au cours des six ans du 4e plan et des deux années qui le précèdent. Il donne en outre le poids ou l'importance que le centre accordera à chaque activité au cours des périodes 1982-1985 et 1985-1988 et cela, par rapport à l'ensemble de ses activités. L'on notera que les trois programmes de recherche se voient accorder une importance équivalente.

